

ACCESSIBILITÉ

AUX PERSONNES

EN SITUATION DE HANDICAP



Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité, en fonction des besoins et compte tenu des difficultés rencontrées, du public en situation d'handicap. Une durée adaptée, des moyens pédagogiques et techniques peuvent notamment être mis en place.

Ces adaptations qui portent sur les méthodes et les supports pédagogiques, peuvent être individuelles ou collectives pour un groupe de personnes ayant des besoins similaires.

Pour les formations, les stagiaires concernés peuvent, par ailleurs, bénéficier d'aménagements portant sur les conditions de déroulement du programme de stage.

Pour cela, nous nous appuyons sur des partenaires, évoluant dans le domaine du handicap afin de trouver la meilleure solution adéquate.

PROTOCOLE

Le comité régional Nouvelle-Aquitaine de gymnastique est un organisme de formation dont la volonté est d'être attentif à toute personne souhaitant s'engager dans les métiers du sport et de l'animation.

Ainsi, dans les dossiers d'inscription de nos formations, nous vous invitons à nous signaler si vous êtes bénéficiaire ou susceptible d'obtenir une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ou encore si vous avez bénéficié d'une mesure de compensation de votre handicap lors de vos formations ou emplois précédents.

Si vous êtes dans cette situation, nous vous invitons à contacter notre référente afin de pouvoir échanger sur votre situation et identifier les démarches qui pourraient être entreprises pour vous permettre de suivre votre formation dans de bonnes conditions.

RÉFÉRENTE POUR VOUS ACCOMPAGNER :

Ingrid PERGAIX, Référente handicap du comité régional Nouvelle-Aquitaine
06 87 41 74 54
gridou@orange.fr

Cet échange permet, le cas échéant, de mobiliser rapidement nos partenaires spécifiques notamment le Centre de Ressources Formation Handicap de la région Nouvelle-Aquitaine et son réseau